

**CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA  
50<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE — 18–22 SEPTEMBRE 2006**

**RÉSUMÉ**

**DES TRAVAUX**

**DU DERNIER JOUR**

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2006**

## Commission plénière

**7<sup>e</sup> séance** Au titre du **point 17** de l'ordre du jour, 'Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires', la Commission a recommandé à la Conférence générale l'adoption du projet de résolution GC(50)/COM.5/L.3/Rev.2.

## Séance plénière

**9<sup>e</sup> séance** Au titre du **point 19** de l'ordre du jour, 'Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée', la Conférence a adopté sans vote le projet de résolution figurant dans le document GC(50)/L.9.

Puis M. Charles Curtis, Président de l'événement spécial, a présenté son rapport.

La Conférence a adopté sans vote, sauf indication contraire, les projets de résolutions et de décisions qui lui ont été recommandés par la Commission plénière, à savoir :

**Point 10** – 'Comptes de l'Agence pour 2005' – le projet de résolution figurant à la page 'i' du document GC(50)/8 ;

**Point 11** – 'Budget de l'Agence pour 2007 – les projets de résolutions suivants :

- A. 'Ouverture de crédits au budget ordinaire pour 2007' figurant dans l'annexe au document GC(50)/6 ;
- B. 'Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2007' figurant dans le document GC(50)/6/Mod.1 ;
- C. 'Le Fonds de roulement en 2007' figurant dans l'annexe au document GC(50)/6 ;

**Point 12** – 'Amendement de l'article XIV.A du Statut' – le projet de décision figurant dans le document GC(50)/L.4 ;

**Point 13** – 'Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire' – le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(50)/16 ;

**Point 14** – 'Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets' – les projets de résolutions regroupés figurant dans le document GC(50)/L.5, à savoir :

- A. 'Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets',
- B. 'Sûreté du transport' ;

**Point 15** – 'Sécurité nucléaire – mesures de protection contre le terrorisme nucléaire' – le projet de résolution figurant document GC(50)/L.3 ;

**Point 16** – ‘Renforcement des activités de coopération technique de l’Agence’ – le projet de résolution figurant dans le document GC(50)/L.6 ;

**Point 17** – ‘Renforcement des activités de l’Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires’ – les projets de résolutions regroupés dans le document GC(50)/L.7, à savoir :

- A. ‘Applications nucléaires non énergétiques’,
- B. ‘Applications énergétiques’,
- C. ‘Connaissances nucléaires’;

**Point 22** – ‘Amendement de l’article VI du Statut’ – le projet de résolution figurant dans le document GC(50)/L.8 ;

**Point 23** – ‘Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l’Agence’, – l’élection de Mme Noor Hasnah Mohamed Khairullah (Malaisie) et de Mme Olivia Preston (Royaume-Uni) comme suppléantes pour représenter la Conférence générale au Comité paritaire des pensions du personnel de l’Agence ;

**Point 18** – ‘Renforcement de l’efficacité et amélioration de l’efficience du système des garanties et application du modèle de protocole additionnel’, le projet de résolution GC(50)/COM.5/L.1/Rev.2, après avoir procédé à un vote sur le paragraphe 3 du dispositif, qui a été approuvé par 77 voix contre trois, sans abstention ;

**10<sup>e</sup> séance**

La Conférence a repris ses travaux et examiné les questions restantes suivantes :

**Point 25** – ‘Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2007’ – document GC(50)/23/Rev.3 ;

Jusqu’au vendredi 22 septembre, les promesses totales de contributions au Fonds de coopération technique s’élevaient à 8 219 514 dollars, soit 10,27 % de l’objectif pour 2007.

**Point 20** – ‘Application des garanties de l’AIEA au Moyen-Orient’. La Conférence a adopté, après avoir procédé à un vote, le projet de résolution figurant dans le document GC(50)/L.1 ;

**Point 21** – ‘Capacité et menace nucléaires israéliennes’. La Conférence a décidé de procéder à un vote conformément à l’article 59 du Règlement intérieur de la Conférence générale sur une motion demandant qu’aucune mesure ne soit prise à la présente session en ce qui concerne le projet de résolution figurant dans le document GC(50)/L.2 et dans les documents GC(50)/L.2 Add.1 à 4 (en anglais seulement). Les résultats du vote sont les suivants : 45 pour, 29 contre et 19 abstentions.

**Le Président a exprimé sa gratitude pour la coopération, l’assistance et le précieux soutien qu’il a reçus, et qui ont contribué au succès de cette conférence.**